

PLAN D'ACTION 2011



Le mandat de la Commission de la citoyenneté est de conseiller le parti sur ses orientations et sur toutes les questions relatives à la citoyenneté. Le Bloc Québécois souhaite que les militantes et militants de la Commission lui proposent un plan d'action sur les questions relatives à la citoyenneté et veille à favoriser une meilleure implication des membres du parti de toutes origines aux instances. La Commission entend aussi promouvoir et favoriser l'implication politique de l'ensemble des Québécoises et des Québécois.

Toutes les actions qui seront entreprise par la Commission de la citoyenneté seront orientées de façon à mettre en œuvre son mandat. La Commission de la citoyenneté orientera son action en fonction des objectifs suivants et en suivi de certains objectifs des plans d'action antérieur:

1. Assurer le suivi en regard de la réalisation des recommandations du document «Présent pour l'emploi et l'intégration »; entre autres promouvoir la position du Bloc Québécois en regard du CV anonyme sur la scène publique.
2. Assurer le suivi de certaines initiatives du document ***Atteindre la Parité de représentation dans les instances du Bloc Québécois.***
3. La participation et l'implication bénévole des militants et militantes sont le moteur de notre parti et la base qui en assure la représentativité démocratique. A cet égard le défi est constant. Afin de nous permettre de relever en parti ce défi, la Commission de la citoyenneté propose de faire un document de réflexion sur l'action citoyenne/militante/bénévole dans les partis politiques. Une série de recommandations sera déposé afin de nous permettre de mobiliser et de resituer au cœur de notre action la participation du citoyen.
4. Maintenir l'adhésion de nouveaux membres au Bloc Québécois en mettant de l'avant des témoignages de militantes et de militants de l'ensemble des régions du Québec.

5. Continuer et accentuer le travail de partenariat avec les différentes instances du parti en faisant mieux connaître le mandat de la Commission de la Citoyenneté ainsi que ses chantiers à l'ensemble des membres du parti. Nous profiterons de la tenue des assemblées générales et des réunions d'exécutifs pour ce faire.
6. Continuer de participer aux activités organisées par les différents groupes communautaires afin de promouvoir les idées du parti et l'échange, avec l'objectif d'augmenter le nombre de sympathisantes et sympathisants au Bloc Québécois et à la souveraineté du Québec.
7. Dans le contexte d'un gouvernement minoritaire, des élections peuvent être déclenchées à tout moment : les membres de la Commission seront aux premières lignes en appui aux candidates et candidats de notre parti qui le désireront.